



Centre MCO Côte d'Opale

Saint-Martin-Boulogne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Martin-Boulogne, le 6 avril 2023

Le centre de Médecine-Chirurgie-Obstétrique (MCO) Côte d'Opale obtient la certification de la HAS « Qualité des soins confirmée », avec un score global de 92%

La Haute Autorité de santé (HAS), l'organisme en charge de déterminer la qualité des établissements de soins en France, a délivré au centre MCO Côte d'Opale la certification « Qualité des soins confirmée ». Cette certification, issue d'un nouveau référentiel élaboré fin 2020, vient récompenser le niveau de qualité de la prise en charge de l'établissement du groupe Vivalto Santé.

La certification des établissements de santé par la Haute Autorité de santé (HAS) existe depuis 20 ans : elle consiste en une évaluation du niveau de qualité et de sécurité des soins dans les établissements de santé, publics comme privés. Elle est réalisée tous les 4 ans par des experts-visiteurs mandatés par la HAS.

En 2020, la HAS a profondément transformé cette certification pour mieux répondre aux enjeux actuels de qualité et de sécurité des soins. La nouvelle certification a ainsi été simplifiée pour être davantage ancrée dans les pratiques professionnelles quotidiennes.

Du 12 au 16 décembre 2022, l'établissement a accueilli les professionnels de santé missionnés par la Haute Autorité de Santé pour évaluer le niveau de la qualité des soins prodigués dans l'établissement.

Plusieurs audits ont été réalisés sur place :

- 13 audits « patient traceur » : intégrant des rencontres avec le patient et l'équipe de soins.
- 8 audits « parcours traceur » : évaluant la coordination des services.
- 12 audits « traceur ciblé » : consistant en une évaluation de terrain sur la mise en œuvre d'un processus ciblé (exemples : événement indésirable grave, prescription médicamenteuse, transport en brancard, transfusion, etc.).
- 8 audits systèmes : évaluant les organisations de l'établissement (conventions de partenariat, politique qualité, etc.), pour s'assurer de leur maîtrise sur le terrain.

A l'issue de ces évaluations, le centre MCO Côte d'Opale a obtenu le score global de 92% le rendant éligible à la certification « Qualité des soins confirmée ».

A propos du centre MCO Côte d'Opale :

Le centre MCO Côte d'Opale est un établissement de 266 lits et places. Il regroupe 337 collaborateurs, 102 praticiens et a comptabilisé en 2022 près de 29 000 séjours dont 13 000 passages en soins urgents. La Clinique dispose de pôles de référence en cardiologie, cancérologie, chirurgie et abrite également une maternité et un centre d'AMP.

Fort d'un engagement pérenne dans ses démarches de qualité reconnues par la certification ISO9001 délivrée par l'AFNOR, le centre MCO Côte d'Opale est continuellement dans une démarche d'amélioration de la qualité de la prise en charge de ses patients.

À propos de Vivalto Santé :

Créé en 2009 par Daniel Caille, Vivalto Santé devient l'un des acteurs majeurs de l'hospitalisation en Europe. Il est constitué d'un réseau de 91 établissements de santé répartis dans 6 pays (France, Suisse, Portugal, Espagne, République Tchèque et Slovaquie) au sein desquels travaillent près de 6 000 praticiens et plus de 20 000 salariés. En France, Vivalto Santé compte 50 établissements ; ce qui en fait le troisième acteur de l'hospitalisation privée. Depuis plus de 12 ans, Vivalto Santé connaît une croissance significative grâce à sa stratégie d'acquisition. Le Groupe tire son attractivité d'un modèle d'entreprise unique : « la Troisième Voie ». Ce modèle est fondé sur un partenariat médical et capitalistique regroupant à la fois les praticiens du Groupe et des investisseurs financiers pour une gouvernance partagée. Cette approche spécifique permet d'associer les praticiens aux décisions stratégiques des établissements dans lesquels ils exercent.

Le Groupe Vivalto Santé est le 1er groupe de cliniques privées à s'être engagé dès septembre 2020 dans une démarche d'entreprise à mission en inscrivant dans ses statuts, sa raison d'être au service des patients tout au long de leur parcours de soins et tout au long de leur vie. Six engagements ont été pris qui concernent le système de gouvernance partagée avec le corps médical, la prise en charge globale de tous les patients sur ses territoires, l'inclusion des professionnels et la pérennité de l'entreprise. Par ailleurs, le Groupe Vivalto Santé s'est engagé à maîtriser son empreinte environnementale et fait de l'innovation et de la Recherche des priorités au profit des patients, des médecins et des salariés.

Site web : <https://www.vivalto-sante.com/>

Contacts presse

Aude Zerwetz – 06 46 75 00 03 – aze@enderby.fr
Sarah El Maroudi – 06 38 73 77 82 – sel@enderby.fr